

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Installation soumise à autorisation unique au titre du code de l'environnement dans le domaine de l'eau

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation unique présentée par la société ARCOS en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation de réaliser les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement, nécessaires au projet de l'Autoroute de Contournement Ouest de Strasbourg, sur le territoire des 22 communes situées sur le linéaire du projet, à savoir : ACHENHEIM, BERSTETT, BREUSCHWICKERSHEIM, DINGSHEIM, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ECKWERSHEIM, ERNOLSHEIM-sur-BRUCHE, GEUDERTHEIM, GRIESHEIM-sur-SOUFFEL, HOERDT, HURTIGHEIM, INNENHEIM, ITTENHEIM, KOLBSHEIM, LAMPERTHEIM, OBERSCHAEFFOLSHEIM, OSTHOFFEN, PFULGRIESHEIM, STUTZHEIM-OFFENHEIM, TRUCHTERSHEIM, VENDENHEIM ainsi qu'à l'Eurométropole de STRASBOURG.

Cette autorisation unique vaut dérogation au 4° de l'article L 411-2 du code de l'environnement.

L'enquête sera ouverte le **mercredi 04 avril** et durera **38 jours**, soit jusqu'au **vendredi 11 mai 2018** inclus.

La mairie d'ITTENHEIM, 20 rue Louis Pasteur, 67117 ITTENHEIM, est désignée comme siège de l'enquête publique.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant autorisation unique pour les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement et valant dérogation au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement, assortie du respect de prescriptions, ou portant refus d'autorisation unique.

La Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné la commission d'enquête ainsi qu'il suit :

Présidente :

Mme Solange GARIN, Ingénieur en chef du génie sanitaire retraitée.

Membres titulaires :

Mme Julie MAHLER-KNEPFLER, Urbaniste,

M. Gilbert RINCKEL, Conseiller en gestion d'entreprise – maire honoraire de Roppenheim,

M. Joël BAPTISTE, Militaire de carrière à la retraite,

M. Guy HUMBERT, Chef du service eau et assainissement de la Ville de Haguenau.

Le dossier d'enquête publique est assorti d'une étude d'impact soumise à l'avis de l'autorité environnementale ; ces documents peuvent être consultés selon les modalités ci-après, ainsi que les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements concernés.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet pourra être consulté par le public :

- sur support papier, dans les 22 mairies citées ci-dessus ainsi qu'au siège de l'Eurométropole de STRASBOURG (Centre administratif, Parc de l'Étoile), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur un poste informatique, dans les 22 mairies citées ci-dessus ainsi qu'au siège de l'Eurométropole de STRASBOURG (Centre administratif, Parc de l'Étoile), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante : <http://bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-a-autorisation/Autoroute-de-contournement-ouest-de-Strasbourg2>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 22 mairies citées ci-dessus ainsi qu'à l'Eurométropole de STRASBOURG, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.
- par voie postale, à l'attention de la Présidente de la commission d'enquête en mentionnant comme objet « Enquête publique ACOS – DAU ARCOS », à la mairie d'ITTENHEIM, 20 rue Louis Pasteur, 67117 ITTENHEIM ,
- par courrier électronique à l'adresse mail dédiée : pref-acos-arcos@bas-rhin.gouv.fr en mentionnant comme objet « Enquête publique ACOS – DAU ARCOS »

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail dédiée seront accessibles et consultables sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle mentionnée supra pour le dossier.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, dans les mairies ci-dessous citées aux jours et heures suivants :

| MAIRIE | JOUR et DATES | HORAIRES |
|-----------------------|------------------------|---------------|
| ACHENHEIM | vendredi 27 avril 2018 | 16h00 - 19h00 |
| BERSTETT | lundi 30 avril 2018 | 16h00 - 19h00 |
| BREUSCHWICKERSHEIM | lundi 16 avril 2018 | 17h00 - 20h00 |
| DINGSHEIM | lundi 9 avril 2018 | 17h00 - 20h00 |
| DUPPIGHEIM | mardi 17 avril 2018 | 17h00 - 20h00 |
| DUTTLENHEIM | mercredi 11 avril 2018 | 15h00 - 18h00 |
| ECKWERSHEIM | mardi 17 avril 2018 | 15h00 - 18h00 |
| | mercredi 9 mai 2018 | 08h30 - 11h30 |
| ERNOLSHEIM-sur-BRUCHE | jeudi 12 avril 2018 | 15h00 - 18h00 |
| | mardi 24 avril 2018 | 15h00 - 18h00 |
| GEUDERTHEIM | samedi 14 avril 2018 | 08h30 - 11h30 |
| GRIESHEIM-sur-SOUFFEL | mercredi 25 avril 2018 | 15h00 - 18h00 |
| HOERDT | vendredi 13 avril 2018 | 15h00 - 18h00 |
| HURTIGHEIM | vendredi 4 mai 2018 | 10h00 - 13h00 |

| MAIRIE | JOUR et DATES | HORAIRES |
|-----------------------------|------------------------|-----------------|
| INNENHEIM | mercredi 2 mai 2018 | 09h00 - 12h00 |
| ITTENHEIM | mercredi 4 avril 2018 | 09h00 - 12h00 |
| | lundi 23 avril 2018 | 17h00 - 20h00 |
| | vendredi 11 mai 2018 | 14h00 - 17h00 |
| KOLBSHEIM | mardi 10 avril 2018 | 15h00 - 18h00 |
| | samedi 21 avril 2018 | 09h00 - 12h00 |
| LAMPERTHEIM | jeudi 3 mai 2018 | 14h00 - 17h00 |
| OBERSCHAEFFOLSHEIM | mardi 24 avril 2018 | 15h00 - 18h00 |
| OSTHOFFEN | vendredi 20 avril 2018 | 13h00 - 16h00 |
| PFULGRIESHEIM | lundi 16 avril 2018 | 16h00 - 19h00 |
| | mercredi 2 mai 2018 | 09h00 - 12h00 |
| STUTZHEIM-OFFENHEIM | lundi 7 mai 2018 | 15h00 - 18h00 |
| TRUCHTERSHEIM | samedi 7 avril 2018 | 08h30 - 11h30 |
| VENDENHEIM | mercredi 11 avril 2018 | 14h00 - 17h00 |
| | samedi 28 avril 2018 | 09h00 - 12h00 |
| Eurométropole de STRASBOURG | vendredi 6 avril 2018 | 16h00 – 19h00 |
| | samedi 5 mai 2018 | 09h00 – 12h00 |

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête :

- dans chacune des 22 mairies situées sur le linéaire du projet et citées ci-dessus ainsi qu'à l'Eurométropole de STRASBOURG,

- à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°101),

- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus,

pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès du maître d'ouvrage par courrier : société ARCOS, siège social 34 rue Ampère, 67120 DUTTLENHEIM ou en utilisant le formulaire de contact sur le site du projet : contournement-ouest-strasbourg.fr.

Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

* * *